

**DATE** Paris, le 4 janvier 2019

**COMMUNIQUE**

**P&Ma**

**SAINT-VINCENT-DE-PAUL – Paris 14<sup>e</sup>  
QUATRE EQUIPES RETENUES EN DEUXIEME PHASE DE LA CONSULTATION POUR LA  
COMMERCIALISATION DE L'ÎLOT LELONG.**

Paris & Métropole Aménagement a engagé en juin 2018 une consultation en deux phases portant sur la réhabilitation et la surélévation du bâtiment Lelong pour la réalisation de 10 200 m<sup>2</sup> de logements sociaux et en accession, et 1200 m<sup>2</sup> de locaux d'activités.

Dans le cadre de cette consultation sur ce programme très important de la ZAC, les attentes portaient sur la méthodologie proposée pour respecter les engagements « 0 carbone, 0 déchets, 0 rejet » de l'opération Saint Vincent de Paul, et développer une offre d'habitat renouvelée, qui prenne en compte la diversité des aspirations, anticipe l'évolution des modes de vie et favorise l'implication des habitants dans la conception et la gestion de l'immeuble. Les candidats devaient en particulier développer leur réflexion autour des points suivants :

- Optimisation des volumes habitables, de la luminosité et des espaces extérieurs,
- Dépassement des standards de la promotion immobilière,
- Adaptabilité et évolutivité des logements,
- Association des habitants à la conception des logements et espaces communs et gestion participative,
- Implication économique et responsabilisation écologique des habitants

Pour cette première phase les opérateurs devaient remettre une note d'intention et une présentation de l'économie générale du projet ainsi qu'une proposition de deux équipes d'architectes.

Le comité de sélection, composé notamment de Paris & Métropole aménagement, et de représentants de la Ville de Paris, réuni jeudi 13 décembre 2018, a retenu quatre groupements pilotés par les opérateurs suivants : « Urban Coop/Paris Habitat », « Vinci Immobilier - Redman/I3F », « Bouygues Immobilier – Demathieu Bard/Batigère » et « Quartus/Habitat & Humanisme ».

Les équipes d'architectes de chaque opérateur seront désignées à l'issue d'auditions d'ici fin janvier 2019. Des ateliers de travail seront organisés avec chacune des équipes en vue d'une remise des offres en juin et une désignation du lauréat en septembre 2019.

**A PROPOS DE L'OPERATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012. Le projet déploie 60 000 m<sup>2</sup> à majorité résidentiels dans les 3,4 hectares de l'enclos historique, dont 60 % du bâti est conservé.

L'objectif est de produire un quartier sobre et inclusif par un aménagement raisonné, respectueux de l'histoire du site, et enrichi par l'occupation transitoire des Grands Voisins. Aux ambitions environnementales d'un quartier « zéro carbone, zéro déchet, zéro rejet », se conjugue ici la volonté de placer les usagers au cœur de la conception comme de la gestion future du quartier. Pour atteindre ces objectifs, Paris & Métropole Aménagement a engagé une démarche urbaine sur

mesure afin de sélectionner opérateurs, maîtres d'œuvre et porteurs de projet selon des critères qui maximisent les logiques participatives.

#### LES ACTEURS

- Aménageur : Paris & Métropole Aménagement (anciennement Paris Batignolles Aménagement).
- Études urbaines : Anyoji Beltrando (mandataire, architecture / urbanisme) / TER (paysage) / Alphaville (programmation) / EVP (structures) / Alto (développement durable et VRD) / MDETC (économie de la construction).
- Espaces publics : Empreinte / Artelia / 8'18 ''

---

### PROGRAMME

#### **SAINT-VINCENT-DE-PAUL – opération en cours de réalisation**

Programmes immobiliers : 59 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont

- Logements : 42 000 m<sup>2</sup> - 50 % de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 30 % de logements libres
- Un grand équipement privé à vocation culturelle et créative dans le bâtiment Denfert (CINASPIC) : 4 000 m<sup>2</sup>
- Commerces et activités : 7 500 m<sup>2</sup> (dont 2 000 m<sup>2</sup> d'intérêt collectif – CINASPIC)
- Equipements publics : 5 400 m<sup>2</sup> (une crèche, une école et un gymnase de 5 000 m<sup>2</sup> et un local d'appel pour la DPE de 400 m<sup>2</sup>)

Espaces publics :

- Environ 8 400 m<sup>2</sup> d'espace de voirie et 4 750 m<sup>2</sup> d'espace vert, soit au total 13.150m<sup>2</sup>.

#### **BATIMENT MARCEL LELONG**

Programmes immobiliers : 11 400 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont

- Logements : 10 200 M<sup>2</sup> SDP (2 350 m<sup>2</sup> de logements sociaux et 7 850 m<sup>2</sup> de logements en accession libre)
- Locaux d'activités : 1 200 m<sup>2</sup>

---

### LES EQUIPES RETENUES

#### Groupement 1

Promoteur : URBAN COOP

Bailleur social : PARIS HABITAT

Bureaux d'études : GREEN AFFAIR (BE DD) / BETOM Ingenierie (BE structure) / BUILDERS AND PARTNERS (AMO BIM)

#### Groupement 2

Promoteur : VINCI IMMO /REDMAN

Bailleur social : I3F

Bureaux d'études : AI ENVIRONNEMENT (BE DD) / KHEPHREN (BE structure) / EGIS CONSEIL (AMO BIM)

#### Groupement 3

Promoteurs : BOUYGUES IMMO / DEMATHIEU ET BARD

Bailleur social : BATIGERE

Bureaux d'études : OASIIS (BE DD) / SFICA (BE structure) / ETUDES & AUTOMATES (AMO BIM)

#### Groupement 4

Promoteur : QUARTUS

Baillleur social : HABITAT & HUMANISME

Bureaux d'études : ATMOSLAB (BE DD) / BOLLINGER ET GROHMANN (BE structure) / BEAM3 (AMO BIM)

---

#### **CONTACT PRESSE**

##### **P&Ma**

Direction de la communication

01 75 77 35 00

[c.martin@pem-amenagement.paris](mailto:c.martin@pem-amenagement.paris) – directrice de la communication

[a.bourgoin@pem-amenagement.paris](mailto:a.bourgoin@pem-amenagement.paris) – chargée de communication

[www.paris-metropole-amenagement.fr](http://www.paris-metropole-amenagement.fr)

#### **A propos de Paris & Métropole aménagement**

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris sont dorénavant partenaires au sein de la société Paris Batignolles Aménagement qui devient Paris & Métropole Aménagement.

La société publique locale (SPL) Paris & Métropole Aménagement a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination de chantiers majeurs sur l'opération Clichy-Batignolles (Paris 17<sup>e</sup>). À travers l'opération Saint-Vincent-de-Paul (Paris 14<sup>e</sup>), Paris & Métropole aménagement concrétise l'étendue des convictions urbaines de la Ville dans le renouvellement des modèles et des pratiques, notamment au plan de la réduction de l'empreinte carbone ou de la généralisation de la maîtrise d'usage. La SPL est aujourd'hui en charge de six opérations sur le territoire parisien - Chapelle Charbon, Paul Meurice, Porte Pouchet, Saint-Vincent-de-Paul, Cardinet Chalabre et Clichy-Batignolles - ainsi que d'un mandat d'études sur le secteur Gare des Mines qui accueillera l'ARENA 2 pour les jeux Olympiques de 2024.